

CIMENT DE VIMINES

MM. Castellazzo frères ayant cédé leur usine à ciment et chaux hydraulique à MM. Perrier-Robert Jean, Routin Thomas et Grumel Joseph aîné.

Ces derniers continueront à exploiter ladite usine, sous la raison sociale Perrier-Robert, Routin et Grumel aîné.

Ils espèrent que la nombreuse clientèle de leurs prédécesseurs voudra bien leur continuer sa confiance ; tous leurs efforts tendront à la mériter, et à augmenter et perfectionner des produits déjà si avantageusement connus.

Le dépôt de l'usine continue à être à Porte-Reine, maison Bovagnet, et est régi par notre sieur Routin, à qui on est prié d'adresser les demandes.

Publicité pour la fabrique de ciment parue dans le Courrier des Alpes du 15 janvier 1876.

IVR84_20237300139NUCA

© Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation